



Titre

PERFECTO : Amélioration de la performance environnementale des produits

Porteurs



ADEME

Date d'ouverture : 02/10/2015

Date de clôture : 10/12/2015 préprojet
03/2016 dossier final

Site de dépôt

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/PERFECTO2015-108-1?ref=PERFECTO2015-108-1>

Contexte

L'objectif de PERFECTO est de travailler sur les produits ayant un fort impact environnemental en lien avec la fin de vie et de proposer des solutions innovantes qui permettent de diminuer cet impact sans report sur les autres étapes du cycle de vie du produit.

PERFECTO cible des projets de recherche essentiellement technologiques ; l'innovation pourra porter soit sur un produit, soit sur un service et pourra même concerner les systèmes produits/service (SPS) dans le cas où l'entreprise souhaite changer de modèle économique et retravailler son offre.

Les projets déposés à l'édition 2016 doivent **permettre de réduire, dès la phase de conception, les quantités et la dangerosité des produits et matières entrant dans les filières de gestion de déchets, et d'optimiser la gestion des déchets produits.**

La démarche de R&D s'appuiera sur une démarche d'évaluation environnementale multicritères et cycle de vie, qui permettra d'évaluer les gains de performance environnementale apportés par le projet et qui guidera les choix technologiques du projet.

Thématiques

PERFECTO cible des projets de recherche essentiellement technologiques ; deux types d'innovations technologiques sont attendus : des innovations technologiques incrémentales et des innovations technologiques de rupture.

- L'augmentation de la durée de vie ;
- L'utilisation efficace des ressources non énergétique ;
- La réduction de la toxicité des rejets.

Veille et Conception par C.A.D.E.O.

Durée

36 mois max	Niveau de Maturité Technologique	TRL 4 à 7	Type de recherche	Recherche Développement et innovation
-------------	----------------------------------	-----------	-------------------	---------------------------------------

Partenaires

Au moins une entreprise ou un acteur/partenaire territorial, en consortium avec un accord de consortium.

Budget

300 K€/projet Max	Taux d'intervention	Grandes entreprises de 50% sur RI Moyennes entreprises 35 à 60 % Petites entreprises 45 à 70 % Non économique 70 %
-------------------	---------------------	---

Conditions particulières